



JE VOTE PAR PROCURATION

1 Récupérez auprès de votre mandataire son numéro d'électeur et sa date de naissance



2 Identifiez-vous via FranceConnect sur maprocuration.gouv.fr



3 Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire valider votre procuration en personne



4 Vous recevrez un courriel de Maprocuration dès que votre procuration est enregistrée



Scannez pour faire
votre procuration

(site officiel - maprocuration.gouv.fr)

